

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LE RÈGLEMENT N° 820-2018

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 février 2018, le Conseil a adopté le projet de règlement numéro 820-2018 modifiant le plan d'urbanisme no 589-2007 et ses amendements afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Lotbinière concernant les limites du périmètre d'urbanisation.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, 11, rue Industrielle, pendant les heures d'ouverture du bureau, du lundi au vendredi.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **12 mars 2018 à 19 h**, à la salle du Conseil, 94, rue Principale.

L'objet de cette rencontre est d'expliquer le projet de règlement, les conséquences de son adoption, les dispositions susceptibles d'approbation référendaire et les modalités d'exercice de ce droit.

Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette consultation.

Donné à Saint-Apollinaire le 20 février 2018.



Cathy Bergeron,  
Directrice générale adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, soit au bureau municipal et à Place Francoeur, ainsi que dans l'Apollinairois de février 2018.

Donné à Saint-Apollinaire le 20 février 2018.



Cathy Bergeron,  
Directrice générale adjointe